



## **Communiqué de Jean GLAVANY**

### **Bilan du Contrat « Nouvelles Embauches »**

L'étude que vient de publier le ministère du travail sur le bilan du contrat « nouvelles embauches » est accablante. Il en ressort que les salariés embauchés en CNE ne sont que 60 % à être encore en poste au bout de six mois, ce taux chutant à 49 % au bout d'un an (contre 68 % pour les salariés engagés en CDI).

Alors que le gouvernement prétendait faciliter par ce dispositif la transition vers l'emploi stable, seuls 3 % des salariés engagés en CNE sont passés en CDI au bout d'un an, soit plus de 10 points de moins que le taux de passage de CDD en CDI sur la même période.

Alors que le gouvernement met en avant la signature de plus de 700.000 CNE, le ministère de l'emploi évalue entre 360.000 et 460.000 le nombre de salariés aujourd'hui concernés.

Alors que le gouvernement chiffre jusqu'à 240.000 le nombre d'emplois créés grâce au CNE, l'étude révèle que seuls 8 % des CNE signés correspondent à ces créations d'emplois, soit à peine 56.000 emplois. A ce rythme, l'effet sur l'emploi du dispositif sera nul au terme de la période des deux ans de période d'essai.

Ces résultats catastrophiques prouvent que le dispositif CNE ne crée absolument pas d'emplois, et conduit, par un effet de substitution systématique, à précariser de plus en plus de salariés dans notre pays.

A l'opposé du projet de Nicolas Sarkozy d'instituer un contrat de travail unique sur le modèle du CNE, les socialistes s'engagent à abroger ce dispositif inefficace et néfaste, et à faire du CDI et de l'emploi stable le droit commun du travail.